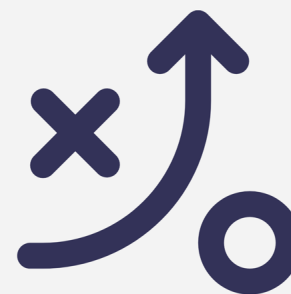


Mixité: bilan chiffré & obligations légales



Ensemble, à nous de jouer!



INÜ

Change is in you



Egalité professionnelle - chiffres clé

- ✓ **5, 3%: écart de salaire moyen** à postes et temps de travail égaux
- ✓ **Les hommes représentent 90% des plus hauts salaires** dans près d'1 entreprise sur 2
- ✓ **4% d'écart** de rémunération **après 2 enfants, 10% après 3 enfants**
- ✓ Sur 40 000 entreprises françaises de plus de 50 salariés, seules **6% versent des salaires égaux à leurs employés** (seulement 1% pour les entreprises de plus de 1000 salariés)
- ✓ Sur les 23% de femmes que comptent les COMEX du SBF 120, **seulement 10% occupent des postes opérationnels**
- ✓ **33% des entreprises** sont créées par des femmes
- ✓ **80% des postes à temps partiels** occupés par des femmes



Les obligations en matière de mixité – l'essentiel à savoir

- ✓ La loi Copé-Zimmermann (2011)
- ✓ La Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- ✓ Loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi
- ✓ La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel (index égalité notamment)
- ✓ La loi Rixain (2021)